

texte (voir l'encadré pour le contenu des astuces) placé dans un petit baluchon. Cet objet symbolique représente le sac d'astuces à transporter avec soi tout au long des étapes du cycle de vie.

L'expérience vécue cette année par l'application du programme pilote Astuces permet d'établir trois constats généraux. D'abord, il importe de travailler en étroite collaboration avec les divers milieux et les différents professionnels d'un territoire donné. En effet, un filet de sécurité serré et délimité évite qu'un jeune se retrouve entre deux services, entre deux professionnels. D'autre part, il est inévitable de prévoir du temps entre les rencontres de groupe pour répondre aux besoins de soutien des jeunes suicidaires. À maintes reprises, les jeunes ont en effet demandé de l'assistance individuelle comme complément à leur thérapie de groupe. Enfin, la thérapie de groupe pour adolescents suicidaires exige la participation active de deux professionnels de la santé aguerris en suicidologie, puisqu'une évaluation de l'urgence suicidaire doit être effectuée régulièrement à la suite des rencontres. Il ne faut jamais oublier que l'urgence suicidaire représente le risque d'un passage à l'acte dans les 48 heures et que celle-ci peut augmenter ou fluctuer très rapidement chez les adolescents, et ce, en raison de leur nature impulsive. D'autres constats seront connus une fois l'intervention complétée et le rapport de recherche déposé en 2002.

Réal Labelle est professeur-chercheur et psychologue à l'Université du Québec à Trois-Rivières et Stéphanie Murray est psychologue au CLSC-CHSDL du Ruisseau-Papineau, Ressource suicide de Laval.

Références

1. Johanne Laverdure, M. A. Psy., Charles Bedwani, M. D., F.R.C.P., Richard Labelle, M. Éd. et François Godin, T.S., D.E.S.S.

Bibliographie

- Aronson, S. et Scheidlinger, S. (1995). « Group Treatment of Suicidal Adolescents ». J. K. Zimmerman et G. M. Asnis (éd.), *Treatment Approach with Suicidal Adolescent* (p. 189-202). New York, John Wiley & Sons.
- Heard, H. L. (2000). « Psychotherapy Approaches to Suicidal Ideation and Behaviour ». K. Hawton et K van Heeringen (éd.), *The International Handbook of Suicide and Attempted Suicide* (p. 503-518). New York, John Wiley & Sons.
- Joseph, J. M. (1993). « Resilience Enhancers ». Joseph J. M. (éd.), *The Resilient Child: Preparing Today's Youth For Tomorrow's World* (p. 33-43). New York, Plenum Press.
- Miller, A. L. et Gliński, J. (2000). « Youth Suicidal Behavior: Assessment and Intervention ». *Journal of Clinical Psychology*, 56 (9), p. 1131-1152.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (1998). *Stratégie québécoise d'action face au suicide : S'entraider pour la vie*. Québec, Gouvernement du Québec.
- Orbach, I. et Bar-Joseph, H. (1990). *Workshop on Coping in Adolescence: Suicide Prevention*. Jerusalem, Publications Department, Ministry of Education and Culture.
- Trautman, P. D. (1995). « Cognitive-Behavior Therapy of Adolescent Suicide Attempters ». Zimmerman et G.M. Asnis (éd.), *Treatment Approach with Suicidal Adolescent* (p. 155-173). New York, John Wiley & Sons.
- Weishaar, M. E. et Beck, A. T. (1990). « Cognitive Approaches to Understanding and Treating Suicidal Behavior ». S. J. Blumenthal et D. J. Kupfer (éd.) *Suicide Over the Life Cycle* (p. 469-498). Washington, American Psychiatric Press.

Les enfants présentant des comportements sexuels problématiques

Par
Sophie Desjardins

JACINthe a à peine 3 ans. Avant de s'endormir pour la nuit, elle se masturbe avec son ours en peluche. Brian est âgé de 4 ans. Il profite de toutes les occasions qui lui sont offertes pour voir les autres se déshabiller. Émilie vient de faire son entrée à la maternelle. Elle utilise des mots vulgaires en faisant référence à ses organes génitaux et à ceux de son petit frère. Marc est âgé de 7 ans. Sa mère l'a surpris en train de se faire faire une fellation par sa petite sœur de 5 ans. Adriana vient de fêter son neuvième anniversaire de naissance. Elle ne cache pas son intérêt face aux reportages télévisés où on voit des animaux s'accoupler. Charles a 10 ans. Il contraint régulièrement sa petite voisine du même âge à avoir des rapports sexuels complets (pénétrations anale et vaginale) avec lui.

Problématiques ou non problématiques ?

Face aux comportements sexuels manifestés par leurs enfants, bien des parents se sentiront mal à l'aise, vivront de l'inquiétude. Certains décideront de fermer les yeux sur la situation, alors que d'autres choisiront de punir ou tenteront de réprimer toute pratique de nature sexuelle. Dans la plupart des cas, toutefois, ces parents partageront les mêmes interrogations : qu'est-ce qui distingue le comportement sexuel normal et attendu de celui qui est inapproprié ou problématique ? Quelle est la meilleure attitude à adopter face à ces comportements ? Mon enfant est-il à risque de devenir un délinquant sexuel ?

Lors du Premier congrès international francophone sur l'agression sexuelle, qui se tenait à Québec à la fin du mois de janvier dernier, Huguette Bégin, professeure au Département de psychologie de l'Université de Montréal, Monique Fortin, coordonnatrice de



Parents-Unis Repentigny (Lanaudière), Mélanie M. Gagnon, étudiante au doctorat en psychologie à l'Université de Montréal, et Claudia Tremblay, psychologue au Centre jeunesse de Lanaudière, se sont penchées sur ces questions et ont formulé quelques réponses.

Ces intervenantes ont d'abord énoncé quelques-uns des facteurs pouvant servir de repères dans l'évaluation du caractère problématique des comportements sexuels infantiles. Ainsi, pour être considérés comme inquiétants, les comportements devront se distinguer de ceux qu'on rencontre habituellement chez les enfants du même âge. La connaissance du développement psychosexuel normal de l'enfant revêt donc, ici, un aspect primordial. Le même comportement pourra ainsi être perçu comme « normal » à l'âge de 3 ans, mais problématique à l'âge de 8 ans. Et la réciproque est également vraie. Aussi, les jeux sexuels pratiqués entre enfants dont la différence d'âge est de plus de six mois devront être questionnés. La répétition de comportements sexuels, en dépit de leur interdiction, constituera un autre indice de leur nature problématique. Les comportements sexuels compulsifs et ceux où il y a présence de coercition, de manipulation, d'intimidation, d'agressivité ou de différences de pouvoir seront également considérés comme inappropriés. Finalement, toutes les activités sexuelles dites adultes et qui incluent la fellation, le cunnilingus, la pénétration vaginale ou anale (à l'aide du pénis, d'un doigt ou d'un objet) seront évaluées comme problématiques si elles sont pratiquées par des enfants de moins de 12 ans.

Différences et similitudes

À l'heure actuelle, il est difficile de se prononcer sur la proportion des enfants qui présentent des comportements sexuels problématiques. On sait toutefois que ces enfants semblent avoir quelques caractéristiques en commun. « On se rend compte qu'ils représentent une bonne proportion des enfants qui ont subi des abus sexuels », soutient Monique Fortin. Ces enfants reproduiraient alors les comportements dont ils ont été témoins ou victimes et pourraient avoir envie d'exercer un certain contrôle sur leurs camarades. Mais la pratique d'activités sexuelles inappropriées ne serait pas toujours la seule manifestation problématique de la détresse vécue par ces enfants. « Les enfants pourront présenter des problèmes de comportement et d'inattention en classe. Certains seront très inhibés, alors que d'autres seront très extravertis », précise Huguette Bégin. Et bien que l'expression de la problématique puisse différer d'un enfant à l'autre, il semble à tout le moins y avoir partage d'un vécu similaire. « Seulement 10 % des enfants présentant des comportements sexuels problématiques ne proviennent pas de familles dysfonctionnelles ou ont été agressés », soutient M^{me} Bégin. Aussi, il ne faut pas oublier que même si certains enfants n'ont pas été abusés, ils peuvent avoir été victimes de négligence. Ils pourront, dès lors, chercher à obtenir affection et chaleur humaine par l'intermédiaire d'un agir sexualisé.

Films érotiques laissés par le père à côté du téléviseur? Échanges passionnés d'après-midi, sur le canapé du salon, entre la

mère et l'un de ses multiples amants de passage? Abus sexuels de la part de l'entraîneur de hockey? Si la source des comportements sexuels problématiques des enfants n'est pas toujours facilement identifiable, *a priori*, un fait demeure : ces derniers auraient été exposés à une sexualité adulte.

Un programme d'intervention mis à l'épreuve

En mettant sur pied un programme d'intervention de groupe destiné aux enfants présentant des comportements sexuels problématiques et à leurs parents, en janvier 2000, M^{mes} Bégin, Fortin, Gagnon et Tremblay visaient trois objectifs bien spécifiques : prévenir les comportements sexuels problématiques à l'endroit des autres enfants, aider les enfants et les parents à reconnaître les différences entre les jeux sexuels et ces comportements et faire cesser l'aggravation de ces comportements en favorisant l'acquisition de nouvelles habiletés personnelles, sociales et familiales.

À l'heure actuelle, le programme fait partie d'un protocole de recherche qui vise à en évaluer le processus d'implantation et à en mesurer l'impact sur les comportements des enfants et sur les attitudes et comportements des parents. Déjà, plus d'une trentaine de garçons et de filles âgés entre 6 et 12 ans et accompagnés de leurs parents ou de leurs gardiens légaux ont pu bénéficier du programme dans les régions de Lanaudière et de l'Outaouais. Basé sur 20 rencontres hebdomadaires d'une durée de 90 minutes, le programme a jusqu'à maintenant compté une grande proportion de familles référées par la Protection de la jeunesse. Quiconque habite les régions où le programme est offert y est tout de même éligible. Malgré la demande, toutefois, il est peu probable que le programme soit offert dans d'autres régions. « C'est déjà un miracle qu'on le fasse dans notre région », soutient M^{me} Fortin. « Comme pour bien des problématiques sociales, la demande est là, mais les ressources sont insuffisantes », déplore-t-elle. Une fois l'efficacité du programme démontrée, qui sait si le financement n'affluera pas? Pour l'instant, les résultats de l'étude en cours ne sont pas encore publiés et les analyses statistiques pour ce faire n'ont pas encore été complétées, mais si on se fie à la réaction des premiers participants, il semble que le portrait soit fort encourageant.

À risque de devenir des délinquants sexuels?

L'importance du maintien et de la création de programmes d'intervention peut difficilement être remise en question lorsqu'on sait que la majorité des agresseurs sexuels adultes ont commis leurs premiers comportements sexuels inappropriés avant l'âge de 18 ans et même à un âge aussi jeune que 5 ans. « L'enfant de 9 ans qui a des rapports sexuels avec des enfants de son âge est à risque de voir son développement psychosexuel fixé à des enfants de cet âge. Les comportements sexuels précoces peuvent faire en sorte que la personne évite de vouloir s'engager dans des activités sexuelles avec des pairs plus vieux. D'autant plus que ce sont souvent des enfants qui ont des lacunes sur le plan des habiletés sociales », soutient Monique Fortin.

Elle tient toutefois à se faire rassurante : « Avant de s'attarder à savoir si l'enfant est à risque de devenir pédophile ou agresseur, on va agir sur les comportements sexuels problématiques. » Si on ne fait rien, il est certain qu'il y a une probabilité que l'enfant devienne un délinquant sexuel, mais je crois toutefois qu'on a la capacité de changer les choses. Huguette Bégin abonde dans le même sens : « Il faut rassurer les parents et les psychologues. Ce ne sont pas tous les enfants qui ont été agressés sexuellement qui deviendront des délinquants sexuels. Le tiers serait à risque de le devenir, mais pas plus. » Une proportion qui peut néanmoins paraître non négligeable lorsqu'on connaît l'ampleur des conséquences pour les victimes d'agression sexuelle.

Recommandations

À défaut de programmes d'intervention dans l'ensemble des régions du Québec, certains conseils peuvent être donnés aux parents et intervenants qui sont en contact avec des enfants ayant des comportements sexuels problématiques. « La première chose à faire est de reconnaître le côté problématique de ces comportements et d'aborder le sujet ouvertement avec l'enfant », affirme M^{me} Fortin. « Il faut toutefois éviter de culpabiliser l'enfant et d'être constamment centré sur la problématique », précise M^{me} Bégin. Sans nier le plaisir que ces activités peuvent procurer à l'enfant, on insistera sur les problèmes que ces dernières peuvent lui créer. On pensera, par exemple, au fait que les autres enfants peuvent ne pas se sentir respectés, au fait que l'enfant puisse être rejeté par ses pairs, au fait que les adultes peuvent être déçus ou fâchés face à un tel agir. « Certains parents diront simplement à l'enfant qu'il ne doit pas se masturber en public ou dans le salon et l'inviteront plutôt à le faire dans sa chambre. On envoie alors comme message que l'enfant, pour passer le temps, peut se masturber. La masturbation n'est pas une mauvaise chose en soi, mais il y a aussi d'autres activités à faire », illustre M^{me} Fortin. Elle propose plutôt de refléter l'ennui que l'enfant semble éprouver et l'inciter à passer à une autre activité. « Parfois, les parents oublient que pour orienter l'enfant autrement, ça prend du temps et de l'implication. Ils démissionnent beaucoup de leur rôle de guide en installant leurs enfants devant leurs jeux vidéos ou le téléviseur », déplore-t-elle.

L'établissement de nouvelles règles familiales pourra également contribuer à une baisse des comportements sexuels problématiques. Exiger que les enfants soient au moins vêtus de t-shirt et de boxers lorsqu'ils sont dans la maison, ne pas laisser l'enfant qui a des comportements sexuels problématiques jouer sans surveillance avec d'autres enfants, ne pas baigner cet enfant avec ses frères et sœurs, le laisser aller seul à la salle de bain, enlever les peluches de son lit lorsqu'il se couche... Voilà quelques-unes des mesures qui peuvent être mises en place pour éviter que l'environnement ne soit trop érotisé pour l'enfant. « Il ne faut pas oublier que les enfants sont curieux. Il est normal qu'ils soient intéressés par la

sexualité et qu'ils veulent comprendre les différences garçon-fille, par exemple. Mais une fois que l'apprentissage est fait, il est temps de passer à d'autres choses », précise M^{me} Fortin. M^{me} Bégin note aussi l'importance de faire de l'éducation sexuelle auprès des enfants : « Peu importe que nos valeurs soient strictes ou moins strictes, on doit faire de l'éducation sexuelle. Il ne faut pas commencer quand les enfants ont 9 ou 10 ans, mais lorsqu'ils ont 3 ou 4 ans. Il existe d'ailleurs des outils pédagogiques à cet effet qui sont très bien conçus. »

En route vers la prévention

Pour Huguette Bégin, on n'insistera jamais assez sur la prévention. L'intervenante et chercheuse déplore les situations trop fréquentes où l'abus sexuel est dénoncé par l'enfant et où la réaction des adultes en est une de doute ou de colère vis-à-vis de la victime. « Sur le coup, il est normal que les parents soient fâchés, mais s'ils se fâchent devant l'enfant, il est important qu'ils lui disent qu'ils sont fâchés contre la situation, contre l'agresseur, mais pas contre lui. Peu importe la situation dans laquelle l'agression s'est produite, ce ne sera jamais la faute de l'enfant », affirme-t-elle avec conviction. Elle insiste aussi sur la responsabilité des parents de protéger leurs enfants, de faire de la prévention auprès d'eux. Et, qui sait, si les enfants n'étaient pas victimes d'abus, s'ils n'étaient pas exposés trop tôt à une sexualité adulte, si le cycle abusé-abuseur ne pourrait pas être enfin brisé...

Sophie Desjardins est étudiante au doctorat en psychologie à l'Université de Montréal.

Bibliographie

Arsenault, A. et Fortin, M. (1998). *Sexualité infantile... jeu ou agression? Guide sur la sexualité infantile et la prévention de la violence sexuelle à l'égard des enfants*. Peut être obtenu en communiquant avec Parents-Unis Repentigny (Lanaudière) au (450) 755-6755.

Appel de contributions

Psychologie Québec à la recherche d'auteurs

Les chercheurs et les praticiens sont invités à nous livrer le fruit de leurs travaux sur les dossiers suivants :

- la psychologie légale ;
- la psychologie de la santé.

Les psychologues intéressés sont priés de communiquer **dès maintenant** avec Diane Côté (poste 235) ou Isabelle Barbeau (poste 225) au (514) 738-1881 ou au 1 800 363-2644.

Pour consulter les sujets à venir, visitez notre site : www.ordrepsy.qc.ca (section Psychologue, Publications).